

édité par les communistes
du 10^{ème} arrondissement

57 rue des Vinaigriers
75010 Paris

pcfparis10@gmail.com

JUIN-JUILLET 2019

à Paris^e

« GARE DU NORD 2024 »

non à la privatisation de la Gare

Après deux mois d'une pseudo-concertation, le groupe CEETRUS, filiale immobilière d'Auchan, a présenté le 14 mai 2019 la version finale du projet « Gare du Nord 2024 ». Dominique Tourte, Maire-adjointe du 10^e, participait à cette réunion. Le permis de construire a été signé quelques jours après.

Depuis plusieurs mois, les communistes dénoncent cette véritable privatisation de la gare. La part des espaces commerciaux sera multipliée par cinq. Aucune réponse à nos questions n'a été réellement apportée : ni sur le lien avec le nord de la Gare et la station La Chapelle, ni sur le bureau de poste, ni sur les stationnements des véhicules, ni sur les nuisances liées aux travaux pour les riverains.

Alors que de récentes pannes affectant notre réseau ferroviaire démontrent l'insuffisance d'investissements pour assurer sa mission, des études placent la SNCF en 11^e place sur 13 pays européens en matière de respect des horaires.

Les communistes regrettent que la SNCF et CEETRUS se soient mis d'accord pour faire de la Gare du Nord une vitrine pour Paris 2024, au détriment des usagers quotidiens et des riverains. À noter qu'en ce moment le groupe Auchan se débarrasse de plusieurs de ses magasins et procède à de nombreux licenciements pour s'offrir une place dans le commerce de luxe.

Si nous saluons quelques avancées dans le projet, comme le réaménagement des halls « Départs » et « Arrivées », l'augmentation des espaces végétalisés et leur accessibilité désormais totale, ou le doublement de la vélo-station, le compte n'y est pas.

Au final, Auchan semble avoir été mandaté pour réaliser le rêve exprimé à voix haute par Benjamin Griveaux, candidat LREM à la Mairie de Paris : faire de Paris la nouvelle City européenne. Avec la privatisation d'ADP et le CDG Express, le projet Gare du Nord 2024 est la « troisième patte du canard boiteux » que nous promet LREM pour Paris.



L'URGENCE est à notre porte

Comme annoncé, l'extrême droite progresse au sein du Parlement européen. En France, alors que s'accumulent les mesures qui fragilisent les plus faibles, les inégalités se creusent renforçant colère et désespoir qui à leur tour nourrissent le ressentiment, terreau du RN. Loin d'être le rempart contre cette droite extrême, E. Macron pourrait bien en 2022 nous jeter dans les bras de cette opposition de carton pâte.

Car au-delà des discours, en quoi le RN a-t-il protégé les conditions de vie de ceux qui souffrent déjà de la politique libérale ? A-t-il protesté contre les fermetures de services publics, a-t-il soutenu les luttes des enseignants et des parents contre la loi Blanquer, celle des urgentistes qui exigent des moyens et du personnel pour prendre en charge les patients, celle des personnels des EHPAD qui se battent contre la maltraitance infligée aux personnes âgées ? Et au Parlement européen, les députés frontistes n'ont-ils pas voté contre l'Accord de Paris alors qu'ils prétendent être défenseurs de l'environnement ou contre une mesure visant à lutter contre les inégalités hommes-femmes ou pour celle renforçant le dumping social dans le transport routier ?

Il y a toute raison de croire qu'un temps très tempétueux s'annonce. Les écologistes qui, en France comme en Europe, ont largement progressé, pourront-ils être un garde-fou ? L'allégeance affirmée par Y. Jadot aux lois du marché peut nous faire craindre une cuirasse pleine de lézardes. Une bonne part de nos déboires tant écologiques que sociaux ne sont-ils pas le fruit de cette omnipotence des marchés ?

Les communistes français n'ont pas franchi la barre des 5% permettant d'avoir des députés et l'expérience montre que, lorsque les communistes sont affaiblis, la voie est dégagée pour toutes les maltraitances sociales. Mais c'est toute la gauche qui est affectée par de mauvais résultats.

Dès demain, nous devons reconstruire à gauche une force de justice sociale, émancipatrice et environnementale.

Pauline Pytkowicz, Comité de section PCF 10

forte mobilisation dans le 10^e contre la loi Blanquer

Il y a longtemps que notre arrondissement n'avait connu une telle mobilisation regroupant enseignants et parents. « L'école de la confiance » de Blanquer, c'est en réalité un renforcement de l'autoritarisme et de l'arbitraire, une mise en cause la liberté pédagogique des enseignants.

Parmi les mesures contenues dans le projet :

- la réforme de la formation des enseignants permettant de confier, à des étudiants de licence et de master première année, 8 heures de cours par semaine devant les élèves, pour compenser l'insuffisance des moyens de remplacement ;
- la suppression du CNEC, organisme indépendant d'évaluation au profit d'un Conseil d'évaluation de l'École, organisme dépendant du ministère qui viserait à évaluer la performance des établissements et à les mettre en concurrence ;
- l'instruction obligatoire à 3 ans, alors que 98% des enfants de 3 ans sont déjà scolarisés. Un cadeau de 150 M€ aux écoles privées au niveau national (12M€ à charge de la ville de Paris).

Quant au projet de création d'Établissements publics des savoirs fondamentaux (EPSF) qui permettrait de



regrouper dans un collège, sous la direction de son Principal, une ou plusieurs écoles maternelles et élémentaires, le ministre semble faire marche arrière suite à la forte mobilisation des enseignants et des parents.

Dans le 10^e, la majorité des écoles s'est mobilisée et a organisé de multiples opérations (occupation, piqueniques...) et des rassemblements devant la mairie. Les élus PCF ont apporté leur soutien. Dante Bassino a rappelé que l'urgence était de revaloriser le métier d'enseignant et de garantir un service public d'éducation de qualité pour tous dispensé par des enseignants bien formés et sous statut.

GRÂCE À LA MOBILISATION expulsions empêchées

Chaque année, dans le 10^e, ce sont plusieurs dizaines de familles qui sont menacées d'être expulsées de leur domicile. La raison : la spéculation immobilière et la volonté de certains propriétaires de louer leurs biens plus cher encore.

À chaque fois qu'une expulsion est abusive, Dante Bassino, adjoint PCF à la

Maire du 10^e en charge du Logement, se bat aux côtés des familles pour qu'elles puissent rester dans leur logement ou trouver une solution de relogement.

Un exemple : la famille K., composée de deux enfants. Celle-ci vivait dans un local insalubre de 6m² (un logement selon la loi doit faire au moins 9m²) loué 500 €

par mois. La propriétaire a voulu les expulser et n'a pas hésité à porter plainte contre la Préfecture pour accélérer l'expulsion. Pour dénoncer cette attitude, avec le soutien des militants du PCF et des parents d'élèves, Dante Bassino a lancé une pétition qui a recueilli plus de 1 000 signatures.

L'expulsion a ainsi pu être repoussée de deux mois, le temps pour la mairie d'arrondissement de trouver une solution de relogement pour la famille qui doit emménager dans son nouveau logement fin juin.

Chaque fois qu'une mobilisation a été lancée avec la population, les militants et Dante Bassino, les expulsions ont pu être évitées et des solutions trouvées.

Plutôt qu'expulser les familles populaires en dehors de Paris, les communistes portent des mesures ambitieuses pour encadrer les loyers à Paris, construire plus de logements sociaux et permettre à chacun de continuer à vivre et à travailler à Paris.

soutien aux Kurdes en grève de la faim



Le 21 mai 2019, Didier Le Reste, Raphaëlle Primet, conseillers de Paris PCF, et Élie Jousselein, secrétaire de section du PCF, ont apporté leur soutien aux grévistes de la faim kurdes pour combattre la dictature d'Erdogan. Il y a plusieurs mois, 7 000 personnes se sont mises en grève de la faim en solidarité avec Leyla Güven, députée du HDP (Parti démocratique des peuples), pour demander la fin de la dictature. Patrick Le Hyaric et le journal *l'Humanité* sont également venus leur apporter leur soutien.

Face aux divers mouvements de protestation, le président de la Turquie vient de lever l'isolement du leader kurde Ocalan et entamé des négociations. Avancée qui a permis de mettre un terme aux actions de grève de la faim.

élections européennes dans le 10^e

Dans notre arrondissement, la liste PCF conduite par Ian Brossat a obtenu 1386 voix, soit 4,5% des suffrages exprimés. Cela représente le meilleur résultat du PCF dans le 10^e depuis 1997 et une progression sensible par rapport aux législatives de 2017.

LOCATIONS TOURISTIQUES

quand la ville s'ubérise

Destination touristique prisée, Paris est la ville la plus dense d'Europe avec 2 millions d'habitants. Pour répondre à la crise du logement, Ian Brossat, adjoint PCF à la Maire de Paris, s'est attaqué à l'augmentation des meublés touristiques. Ceux-ci gèlent 20 000 logements !

10 000 logements sont créés chaque année (dont 7500 dans le parc social). C'est encore trop peu pour peser sur les prix en exerçant un choc de l'offre. Ian Brossat veut agir en ramenant les appartements « ubérisés » dans le circuit classique, au bénéfice des habitants.

La Mairie s'est dotée d'outils pour lutter contre la spéculation. Elle exige l'enregistrement des meublés et la mention du numéro correspondant sur l'annonce afin de surveiller que la location n'excède pas 120 jours cumulés par an. Le non-respect de ces règles

entraîne la condamnation des plateformes, conformément à la loi ELAN de 2018 (amendes de 10 000 à 50000€). Une équipe de 25 agents municipaux traque les abus.

En 2018, elle a recensé plus de 1 000 annonces litigieuses sur le site Airbnb. L'amende s'élève à 12,6 M€, mais le géant américain invoque le Code de libre circulation des services du droit européen. En attendant que la Cour européenne de justice statue, le Tribunal de Grande Instance a suspendu la sanction le 17 janvier dernier. Un recul qui illustre le fonctionnement actuel des institutions européennes, peu sensibles à l'intérêt des populations.

Une bonne nouvelle : l'encadrement des loyers sera de nouveau en vigueur à partir de juillet 2019 à Paris.

TROTTINETTES enfin une réglementation

Depuis au moins un an, on a assisté à une explosion de l'utilisation des trottinettes: près de 20 000 en circulation, sans doute le double d'ici la fin de l'année.

Le développement de ce mode de transport, souple et décarboné, mais sans cadre réglementaire précis, a engendré une occupation anarchique de l'espace public et des comportements dangereux pour la sécurité des piétons.

Sans attendre la future loi d'Orientation des Mobilités qui définira un cadre juridique pour ces engins, la ville de Paris a réuni le 10 mai les 10 opérateurs mettant à disposition des trottinettes en libre-service pour signer une charte visant à réguler l'usage de ces engins.

La Ville a instauré une redevance d'occupation de l'espace public à la charge des opérateurs. En contrepartie, elle créera des zones spécifiques, délimitées au sol (environ 2 500 places d'ici la fin 2019).

L'interdiction de l'usage des trottinettes sur les trottoirs a été rappelé et la verbalisation des contrevenants sera effectuée

à hauteur de 135 €. Le stationnement gênant sur les trottoirs sera verbalisé à hauteur de 35 €.

Lors du Conseil de Paris de début avril, Didier Le Reste, conseiller PCF, a demandé la prise en compte d'une clause environnementale concernant la conception de ces engins, leurs conditions de production et les modalités de recyclage. En effet, l'espérance de vie d'une trottinette est en moyenne de 28 jours !

Il a également proposé une clause sociale, car ces entreprises s'appuient sur une masse d'emplois précarisés ou d'auto-entrepreneurs, travaillant la nuit et utilisant des véhicules souvent polluants.

trop souvent les trottinettes sont déposées n'importe où et gênent la circulation des piétons



le site des communistes du 10^e



articles et vidéos sur l'actualité locale et parisienne

comptes rendus des conseils d'arrondissement

l'ensemble des publications à Paris 10^e

www.pcfparis10.fr

RESTAURATION SCOLAIRE renforcement de la démarche *Alimentation durable*

La part des produits sous signe de qualité (bio, labellisé ou pêche durable) continue à augmenter dans les menus proposés aux enfants. Elle s'est élevée en 2018 à 48% en volume. Par ailleurs, chaque semaine est proposé un menu sans produits carnés.

Suite à une proposition des élus communistes adoptée lors du conseil d'arrondissement du 31 octobre 2018, la Caisse des Écoles du 10^e s'est engagée dans la démarche *Mon restau responsable*, dispositif initié par la *Fondation pour la Nature et pour l'Homme*.

L'objectif est d'effectuer une auto-évaluation des pratiques de la Caisse des Écoles et d'identifier d'éventuelles pistes d'amélioration (réduction du gaspillage, utilisation de produits locaux et sans pesticides, amélioration de de l'accueil, formation des personnels...).

La démarche a été lancée le 15 mai en présence des responsables de la Caisse, des fournisseurs, des parents et des élus.

Les élus communistes ont également demandé que la collecte des biodéchets, réalisée dans seulement 5 groupes scolaires, soit généralisée sur l'arrondissement. Ces biodéchets sont dirigés dans des usines de méthanisation pour produire du gaz.

vers une mise en œuvre prochaine du droit de préemption ?

Dans un communiqué récent, la mairie de Paris a décidé d'adopter ce dispositif dans les quartiers populaires de l'Est parisien. Une bonne nouvelle pour le Conseil de quartier Louis-Blanc/Aqueduc qui revendique, depuis plus de 10 ans, ce dispositif pour le quartier La Chapelle afin de favoriser une diversification des commerces.

Les communistes ont relayé avec ténacité cette demande par des vœux lors des Conseils d'arrondissement du 23 janvier 2006 et du 3 juin 2013, mais n'ont pas été suivis. Par contre, ils ont obtenu l'intégration de cette revendication dans le programme de mandature municipal

2014/2020. Le 14 mars 2016, ils étaient parvenus à faire adopter un vœu demandant la mise en œuvre expérimentale de ce droit de préemption dans les meilleurs délais possibles. Mais sans concrétisation jusqu'à ce jour. Pourtant plus d'une centaine de villes de la région IDF l'ont déjà mis en place avec succès.

Lors du Conseil d'arrondissement du 28 mai 2019, les élus PCF sont revenus à la charge et fait adopter un vœu demandant une mise en place immédiate et la définition d'un périmètre de préemption des baux commerciaux, en particulier dans le secteur La Chapelle. À suivre.

STATION LA CHAPELLE

urgence à organiser une réunion publique sur les options de réaménagement

En décembre dernier, la ville de Paris et IDF Mobilités (la région IDF) ont débloqué un budget pour permettre à la RATP de lancer une étude de réaménagement de la station La Chapelle, visant à revoir les entrées et sorties de la station afin de faciliter la circulation des usagers. Cette décision de financement qui était attendue

depuis des mois a été prise après le lancement d'une pétition initiée par les communistes et qui avait été massivement signée.

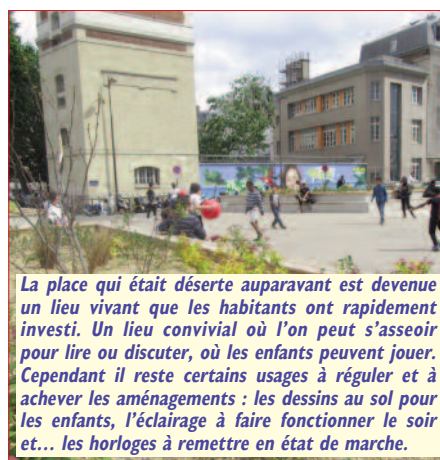
Il semble que la RATP ait commencé à élaborer des solutions de réaménagement, mais aucune présentation publique des options envisagées n'est prévue à ce jour. Les élus communistes viennent d'intervenir de nouveau pour qu'une réunion de concertation réunissant les habitants, les conseils de quartier et les associations soit programmée rapidement. Une date serait envisagée en juin.

À confirmer...

les communistes ont fait de nouveau signer des pétitions pour obtenir une réunion publique sur les projets de réaménagement



PLACE IAN KARSKI un aménagement à finaliser



La place qui était déserte auparavant est devenue un lieu vivant que les habitants ont rapidement investi. Un lieu convivial où l'on peut s'asseoir pour lire ou discuter, où les enfants peuvent jouer. Cependant il reste certains usages à réguler et à achever les aménagements : les dessins au sol pour les enfants, l'éclairage à faire fonctionner le soir et... les horloges à remettre en état de marche.

EN BREF

● Les travaux dans Paris

Plus de 70% des chantiers sont liés à la réfection incontournable des réseaux d'eau potable, du gaz, du chauffage urbain... Le reste correspond à des réalisations conduites par la ville : aménagement de pistes cyclables, élargissements de trottoirs, sécurisation de carrefours...

● Nouvelle agression d'antispécistes contre une boucherie

L'attaque visait une boucherie bio du marché Saint-Quentin. Deux militants ont été arrêtés et sont visés par une enquête pour violence en réunion et dégradations. Les antispécistes prônent une alimentation végétalienne. Ils sont opposés à toute hiérarchie entre espèce humaine et animaux. Un concept aberrant, car si chez l'humain, les races n'existent pas, par contre dans le monde animal les espèces existent bien avec des barrières génétiques infranchissables.

● Vers un référendum contre la privatisation d'Aéroports de Paris ?

Le 11 avril dernier, le Parlement a acté la privatisation d'ADP, mais 248 parlementaires de diverses sensibilités, estimant que la leçon de la privatisation des autoroutes n'avait pas été tirée, ont, comme la constitution le permet, exigé la tenue d'un référendum avant la promulgation de la loi. Les modalités de ce référendum devraient être précisées prochainement.

construire l'égalité dès le plus jeune âge

Dominique Tourte, adjointe PCF à la Maire du 10^e, a participé à l'élaboration d'un programme pour travailler à l'égalité dès le plus jeune âge.

Des professionnels de la petite enfance du 10^e sont accompagnés dans la mise en œuvre d'une pédagogie égalitaire afin de favoriser l'épanouissement de chaque

enfant dans sa singularité et dans une liberté de choix non contrainte par les préjugés et les stéréotypes de genre.

Les professionnels bénéficieront de formations pour agir plus efficacement auprès des enfants et des parents et mieux aménager les espaces dans les établissements de petite enfance.

Pour renforcer cette démarche des « malles à jeux égalitaires », composées de jeux non genrés et de livres jeunesse, ont été mis à disposition de 6 établissements de l'arrondissement.

Le 3 avril dernier, à l'occasion du Forum petite enfance, une conférence sur l'égalité filles-garçons a également permis de débattre avec des parents sur les inégalités femmes-hommes en France aujourd'hui et sur la déconstruction des comportements éducatifs en direction des jeunes enfants.

